

L'An Deux Mille Dix, le TRENTE MARS à 18H00, le Conseil Municipal de TOURLAVILLE dûment convoqué par Monsieur le Maire s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de **M.ROUXEL (Maire)**
PRESENTS – M. ROUXEL (Maire) – MM. GOUREMAN – LEROUX – Mme DUBOST – MM. LEPOITTEVIN – LEONARD – LIOT – Mmes CREN – SEBIRE – LORIMIER – SOURISSE – M. LEPELLETIER – Mme DELAUNAY – M. LE MIEUX – M. VIGNET – Mme FATOME – M. PINEL – Mme LEFEVRE – M. BURNOUF – Mme GESNOUIN – M. HARANT – Mme LETOURNEUR – M. LELONG – Mme ROGER – M. BOUQUET – Mme BLEDE – M. LOAS – M. NOLLEAU – Mme BLAIZOT – MM. BLAIZOT – PAIS
ABSENTS EXCUSES – Mme MESNIL (pouvoir à M. LEONARD) – Mme RENARD (pouvoir à Mme DUBOST)
M. BOUQUET conformément à l'art. L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales remplit les fonctions de Secrétaire

OBJET - Bilan annuel des acquisitions et cessions immobilières réalisées en 2009

Il est exposé au Conseil Municipal que l'article L2241-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit que celui-ci délibère chaque année sur la bilan des acquisitions et cessions réalisées sur le territoire de la commune.

A cet effet, sont détaillées ci-dessous les différentes opérations réalisées en 2009 qui portent sur les acquisitions ou cessions immobilières (terrains et bâtiments) décidées lors de précédentes réunions de Conseils Municipaux.

I – ACQUISITIONS

néant

II – CESSIONS

- Cession d'une parcelle de terrain sise 53 rue du Moulin Guibert
- Cession d'une parcelle de terrain dans l'enceinte du stade Léo Lagrange à la Communauté Urbaine de Cherbourg
- Cession d'une emprise dans le cimetière à la Communauté Urbaine de Cherbourg (délibération du 11 avril 2008)

III. EN COURS DE REALISATION

Acquisitions :

- Acquisition des terrains de la batterie du Caplain et ses baraquements et ouvrage de la Lande Saint Maur appartenant au Ministère de la Défense (délibération du 11 avril 2008)
- Acquisition de 2 parcelles de terrain sises lieudit « les Pendans » appartenant à la ville de Cherbourg-Octeville (délibération du 16 décembre 2009)

Cessions :

- Cession d'une parcelle de terrain La Pièce de l'Etang au Syndicat des copropriétaires de la Résidence Lucas de Néhou (délibération du 26 juin 2006)
- Cession d'une parcelle de terrain secteur de Pontmarais à la Société NEXITY (délibération du 30 juin 2009)

Le Conseil Municipal

Vu l'avis de la commission de l'Administration Générale et de la Citoyenneté et de la commission des Finances, des Ressources Humaines et des Nouvelles Technologies

Après en avoir délibéré

PREND ACTE du bilan des acquisitions et cessions immobilières réalisées en 2009.

Le Maire,

André ROUXEL

Mentions prescrites p. circulaire de M. le Préfet de la Manche le 3/6/1885
Nombre de Conseillers en exercice : 33 – Présents à la séance : 31
Date de l'avis de convocation, d'affichage et de la mention faite au registre : 22/03/10
Date d'affichage p. extrait du PV de la séance : 31/03/10